

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lesage, 27 juin 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 4 p. (489r, 490r, 491v, 492r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lesage, 27 juin 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45559>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 juin 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lesage](#)

Lieu de destination Inconnu

# Description

Résumé Godin remercie Lesage pour sa lettre du 9 juin qu'on lui a renvoyée à Paris. Il le remercie pour ses réflexions sur les moyens de répartition à appliquer aux capacités qui doivent être expérimentés au Familistère dans un an et qu'il soumettra à la discussion dans les conseils du Familistère. Il informe Lesage qu'il s'est entendu avec Fribourg à propos de la proposition que Lesage avait faite à son sujet. Il explique qu'il a indiqué à Fribourg ce que seraient ses appointements pour s'occuper d'un atelier de l'usine et qu'il craignait que Fribourg s'étant livré au mouvement des idées sociales, il lui serait difficile de se consacrer à une occupation industrielle, mais que c'est le montant des appointements qui ont empêché qu'ils se mettent d'accord sur sa venue à Guise. Il annonce à Lesage qu'on vient de lui communiquer un article du *Courrier français* sur la fête du Familistère signé Fribourg. Il fait remarquer à Lesage, qui lui a annoncé qu'il voulait écrire sur le Familistère dans ce même journal, qu'une note de la rédaction indiquant que le Familistère est un essai de la théorie de Fourier est erronée, que le Familistère n'est pas le phalanstère, et qu'il a seulement emprunté à Fourier l'idée de l'habitation unitaire et celle de l'association du capital, du travail et de la capacité. Godin estime qu'il est trop tôt pour présenter le Familistère comme un modèle et qu'il ne faut pas s'écartier des faits réalisés à son sujet.

Support Copie difficilement lisible.

## Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fourierisme](#), [Habitations](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Fourier, Charles \(1772-1837\)](#)
- [Fribourg, Ernest Édouard \(1834-1903\)](#)

Œuvres citées Fribourg (Ernest), « Une fête du travail au Familistère de Guise (Aisne) », *Le Courrier français*, 25 juin 1867. [en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3875960c/f3>, consulté le 28 octobre 2022]  
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023  
Dernière modification le 18/09/2023

---

Lundi le 27 juillet 1799

à l'Abbaye de Marciac

chez M. Gonsier

Cher abbé : Je vous ai demandé  
à lundi matin de m'expliquer à quoi servait  
le fait un certain époque n° 1801  
appelé une très nombreuse composition  
d'abat que j'ai mis à vous pour faire  
une partie de vos répétitions sur  
la moyenne de répartition à appeler  
à la répartition pour le bout de l'année  
épaul mais sans que le résultat  
en soit connu le 1<sup>er</sup> juillet pour être approuvée  
les propositions devant être mises à la  
discussion sans le conseil du maître  
avec les autres moines mis à leur  
disposition dans l'ordre par M. Tribouy  
pour que me disent établissons ou non  
la proposition que dans cette partie  
à 1801 appelle n° 1801 n'avaient pas  
faire la partie pris le 1<sup>er</sup> juillet au bout de l'année  
on le rebat et rebat le 1<sup>er</sup> juillet  
mais comme il avait été mis à leur  
disposition le 1<sup>er</sup> juillet le résultat  
de l'ensemble établissons ou non  
à l'abbé qui lui devait confirmer ou non  
les projets des prud'hommes qui y sont employés  
et n'a pas laissé répondre à M. Tribouy  
mes appréhensions à son sujet

je sui si si il qu'il étais a craindre que  
kiri au mouvement des ides évidemt il  
me rappeler plus que j'avois et  
vraiment assez attristé a ce fonds  
inutile. On pourroit croire que j'avois  
peur tant fait quelque chose que de l'industrie  
elle est vrai mais je ne suis pas  
toute au contraire meurtrier, je l'ai fait  
a mon heure dans le librairie et la vache  
mout, qui donne appelle l'attention de M. le préfet  
sur le danger qu'il y aurait pour ~~les~~  
de venir au plus de moi pour me faire  
ni ma affaire ni la mienne, on de p  
me pourrai me poser une page le libraire  
etait aperte a l'heure a dont il est capable  
de me faire pas une qui a empêché une  
ordre entre nous. et il me rappellement que  
pour le libraire qui brouille les ides, pour  
un homme tout lequel que embrouille  
ne me permet pas de me faire une  
opinion sur les idées qu'il posse  
me faire. je devrais le faire venir  
dans une tribune qu'il me proposerai de  
faire, a telles seroit faites entre nous une  
bon sient si me communiquer un  
article de couvrir l'assassinat sur la tête  
du familiére portant la signature  
et mon attention est parfaictement attiré  
par une note de la rédaction au sujet  
de cet article, dans laquelle il est dit que  
le familiére est un voleur de la

De laurier, je me fais un plaisir  
 de pas insister dans les discussions  
 que le Thamibétin pourra pratiquer  
 dans le procès, et par un jugement pro-  
 visionnel à venir au courant de l'automne  
 pour, suffire à quel y a d'accord  
 dans cette affirmation, mais comme  
 je le fai au profit de votre intérêt  
 à partir du Thamibétin dans un journal  
 et puis bien évidemment que vous n'êtes pas  
 étranger à ce résultat. Je vous dirai  
 une oblige à cette que l'opinion générale  
 sur le compte du Thamibétin par  
 ces affirmations en faveur de la théorie  
 le Thamibétin n'est pas le plus probable  
 et n'est en aucun sens la meilleure théorie  
 de la théorie de l'assassinat. Le Thamibétin  
 a son principe dans le ~~gouvernement~~ <sup>gouvernement</sup> plus que  
 de l'assassinat que je pris au Thamibétin  
 de l'assassinat auquel il a l'assassinat  
 du capitaine du bateau et de la capitaine  
 que je pris auquel il a fait le  
 Thamibétin qui est l'autre principale et  
 qui a mortellement blessé le capitaine  
 il est vraiment étrange auquel fait pour  
 voler dans l'assassinat de l'assassinat  
 du Thamibétin. C'est à dire, l'assassinat  
 comme cela est fait dans l'assassinat de  
 l'assassinat auquel il a fait le  
 mal à bien des personnes sans  
 pourtant ~~de~~ <sup>de</sup> voler de peur de

peut distinguer. Membre de  
l'ordre, a molt a mon avis  
un parti qui de préférence  
que cel en a mon avis rati-  
onnellement en état de révolution et  
l'abolition et dans mon avis  
s'oppose de tout de la révolution  
dans le monde.

l'habitation le avantage qui donne  
la famille - l'éducation de l'enfan-  
te progrès moral qui en surgit  
le bien être qui en sort les en-  
seignements tout enfin ce qui tend à  
l'organisation - intérieure que  
telle ablement à combattre les progrès  
contre la concentration et à résister  
au contraire le avantage qui en  
surgeant, rester enfin dans le  
mouvement dévoué. De la s'in-  
téresser tel est mon avis ce  
que l'on doit faire de son état  
en peu mieux ou l'abolition  
toujours intérieur sur les faits et  
ceux que je rapprouve - ni ne  
pratiquer

Si dans ce sens nous ayons  
de renouvellement je me ferai un  
plaisir de vous les détailler  
timidly cependant bien enfin  
visible

Georges